

# CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.  
Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.  
" ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY**  
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE  
Tous les envois doivent être affranchis

**PRIX DES ANNONCES :**  
(la ligne ou son espace)  
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.  
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

## La Turquie parlementaire

La Turquie vient d'être dotée du régime parlementaire. C'est là un événement qui fera époque dans les annales du monde civilisé. La Turquie parlementaire, comme toute autre nation européenne, qui l'eût dit il y a peu de temps encore. Eh bien, le fait est là, il existe. Et c'est Abdul-Hamid en personne qui a ouvert jeudi le nouveau Parlement ottoman.

Cette journée marquera l'aboutissement de la révolution pacifique qui a changé de fond en comble le régime politique de la Turquie. Aussi avait-on voulu donner à cette cérémonie un grand éclat et autant que possible un caractère populaire. Le gouvernement avait pris des dispositions dans ce but et le sultan s'est montré à son peuple, comme il en avait exprimé le désir; il s'est rendu d'Ydiz-Kiosk à la Chambre en traversant une grande partie de la ville, au milieu des acclamations de la foule en joie, tandis que les élèves des écoles chantaient l'hymne à la liberté.

Ce Parlement eut un prédécesseur, qui se réunit, par la volonté du sultan, le 19 mars 1877, dans ce même palais de Dolma Bagtché, sur la rive du Bosphore. A l'époque, Abdul-Hamid occupait déjà le trône de Turquie. Il avait appelé au pouvoir un vaillant homme et un vrai libéral, Midhat pacha, auteur de la Constitution du 23 décembre 1876, remise en vigueur il y a quelques mois. De grands espoirs étaient nés alors en Orient; la Jeune-Turquie s'était éveillée et comme il l'a fait le 17 décembre 1908, le sultan Abdul-Hamid avait présidé en personne l'ouverture de la Chambre des députés. Mais le nouveau régime cessa de plaire au bout de très peu de temps; le Parlement fut renvoyé et le pouvoir absolu rétabli. Les chefs libéraux durent partir pour un long exil. Grâce à une patience et à une prudence admirables, en dépit des obstacles que mettait à leur action la police entretenue dans toutes les capitales par Abdul-Hamid,

malgré les défections, les trahisons, les dégoûts sans nombre, les exilés entretenirent des intelligences dans leur patrie opprimée.

L'évolution des esprits aboutit à la révolution toute pacifique de juillet 1908. Le 23 juillet, la Constitution de 1876 était proclamée à Salonique et rétablie le 24 juillet à Constantinople par Abdul-Hamid résigné. La résignation de l'autocrate déchu alla si loin qu'il sollicita la présidence du comité Union et Progrès: il fallut lui répondre que le comité révolutionnaire se passait de président.

La conséquence du rétablissement de la Constitution devait être la réunion du Parlement, qu'il fallut élire. Le pouvoir exécutif appartenant au sultan, inviolable et irresponsable, le pouvoir législatif est confié à deux assemblées.

Les sénateurs sont nommés à vie, par le sultan. Leur nombre ne doit pas excéder le tiers du nombre des députés. Il sera donc au maximum de 80, plus probablement d'une quarantaine. Il en reste trois du Sénat de 1876.

Les députés sont élus au suffrage universel à deux degrés, à raison d'un représentant par 50,000 habitants mâles. Les électeurs du premier degré se réunissent par collèges de trois à cinq cents, pour choisir les délégués qui désignent le député. La durée du mandat est de quatre ans; l'indemnité de 20,000 piastres (environ 4,500 fr.) par session, plus les frais de voyage. Tous les Ottomans âgés de 25 ans et payant l'impôt sont électeurs; l'éligibilité commence à 30 ans; les soldats votent.

Les élections paraissent ne pas être complètement achevées dans toutes les provinces. Deux cents députés seulement sont élus à cette heure, soit environ cent cinquante Musulmans, vingt Grecs, cinq Arméniens, quatre Bulgares, quatre Serbes, deux Israélites et un Valaque. Le parti du comité "Union et Progrès" ou Jeune-Turc est le seul véritablement organisé; il dispose d'une assez forte majorité parlementaire et l'on estime que les trois quarts de l'assemblée lui sont acquis. Le

groupe le plus important est ensuite l'Union libérale moins avancée et moins nette dans ses idées de réformes; les tendances du ministère sont plutôt celles de l'Union libérale, à laquelle se rattache en particulier le grand-vizir Kiamil-pacha. Remarquons qu'il n'existe pas de rivalité violente entre les deux partis. Pour le moment, ils ont le plus grand intérêt à rester unis. Ils savent, en effet, que le sultan, en s'inclinant devant la volonté populaire, n'a pas changé ses sentiments hostiles à l'égard du parlementarisme et qu'en son for intérieur il n'attend que le moment de revenir à l'ancien régime.

Déjà un incident s'est produit. Les députés libéraux, après le discours du trône, jeudi, ont constaté avec surprise et mécontentement que le sultan n'a pas, de nouveau, prêté serment à la Constitution; ils ont, en conséquence, refusé de prêter le serment prévu au programme et réclament des éclaircissements au grand-vizir. D'un autre côté, Abdul-Hamid n'aurait pas communiqué le texte du discours du trône au ministre des affaires étrangères. Ces faits paraissent démontrer que le sultan se plie difficilement à ses nouvelles obligations et l'on constate quelque agitation dans les milieux parlementaires.

Pour l'instant, toutefois, il n'y a à craindre aucune tentative liberticide et c'est l'espoir généralement exprimé que la représentation nationale ne décevra pas la grande confiance que tous les peuples de Turquie mettent en elle. Il faudra éviter surtout de transporter au Parlement la querelle des nationalités, car toute erreur de tactique, qui en résulterait fatalement, risquerait fort de déterminer un retour au régime personnel et à l'absolutisme. Ce n'est qu'à force de sagesse et de prudence que la représentation nationale surmontera les difficultés qui se présentent à elle et échappera aux sourdes menées élémentaires réactionnaires, qui peuvent compter sur l'appui secret du sultan.

Quoi qu'il en soit, toute l'Europe libérale salue avec joie la réunion du Parlement otto-

man et de l'établissement en Turquie d'un régime constitutionnel sérieux; le seul qui puisse convenir à des peuples civilisés, conscients de leurs droits et de leurs devoirs, maîtres de leurs destinées.

## CANTON DU VALAIS

### Décisions du Conseil d'Etat

M. le président Kuntschen, chef du département des Travaux publics, est délégué à la conférence, fixée à Berne pour le 23 décembre au sujet de la demande de concession de M. H. Ohenaux, ingénieur à Villeneuve, pour un chemin de fer électrique entre Villeneuve et le Bouveret.

— Le Conseil d'Etat déclare d'utilité publique les expropriations des terrains nécessaires à l'établissement des canaux d'adduction des eaux de la Dala et de l'usine génératrice sur le territoire des communes de Loèche, concédés à la Cie du chemin de fer électrique de Loèche-les-Bains. La prise de possession immédiate est accordée.

— Il alloue le subside de fr. 400 en faveur des sociétés suisses de bienfaisance à l'étranger.

— Il est accordé à M. Pierre de Chastonay, à Sierre, au vu de son diplôme fédéral, l'autorisation de pratiquer la profession de pharmacien dans le canton.

— Il est alloué à la société des officiers du canton un subside de 100 fr. pour le cours de skis qu'elle organise à Loèche-les-Bains.

— Il est fait les adjudications pour les fournitures du pénitencier en 1909.

— M. Henri Taramarcz, à Fully, est nommé cantonnier pour la route Charraz-Fully.

— M. Edm. Bille, peintre, à Sierre, fait hommage au Conseil d'Etat, pour la bibliothèque cantonale, de l'ouvrage illustré intitulé: "Le Village dans la montagne" par Edm. Bille et C. F. Ramuz, don qui est accepté avec remerciements.

**Association agricole du Valais.** — Les délégués des Sociétés d'agriculture de l'Association agricole du Valais sont convoqués en assemblée générale pour le dimanche

## FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

80

### Christen Russi

PAR

C. ZAHN

Traduit de l'allemand par C. BOUTIBONNE

Deux étaient blondes, la troisième brune; leur teint n'était pas aussi rouge, leurs traits pas aussi grossiers que ceux des filles de Frutnellen. Sur la tribune on les critiquait: "Trop léchées", disait l'un. "Trop pain blanc", jugeait l'autre, mais aucun d'eux n'était sincère et, de fait, tous enviaient la statue de Saint-Joseph en bois peint qui, placée sur le devant près de l'autel, pouvait contempler pendant tout le service divin les filles de Russi.

Leurs vêtements étaient noirs, mais d'une coupe nouvelle et toute la toilette semblait élégante à côté des antédiluviennes robes de dimanche des femmes de Frutnellen.

Elles n'étaient guère à l'aise au milieu de cette curiosité stupide. Les regards malveillants brûlent même quand on ne les voit pas. Josépha, l'aînée,

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

jeune fille de dix-neuf ans, était grande et élancée. Elle avait les lèvres serrées; sur ses traits sérieux, on lisait un grand repos de cœur, une pure clarté intérieure, mais en ce moment aussi une émotion contenue. Ses yeux bleus et profonds se tournaient de temps à autre anxieusement du côté de son père; mais celui-ci était assis, calme et tranquille, au milieu des paysans, quoique ses deux voisins, moitié par embarras, moitié par mauvais vouloir, lui laissassent entre eux une place plus que suffisante aux dépens de leur propre confort.

Quand le curé s'interrompait dans son sermon pour tousser ou pour se moucher, les deux plus jeunes filles en profitaient pour jeter un regard furtif derrière elles. — Pia avait dix-sept ans, c'était une ravissante brune, aux yeux noirs, à la chevelure indomptée, tandis que Marie, la dernière, était blonde comme sa sœur aînée; — mais en se retournant, elles voyaient tout autre chose que des mines bienveillantes et c'est en rougissant et les lèvres tremblantes qu'elles inclinaient de nouveau leur visage pour écouter le prône.

Quand il fut terminé, la messe commença. Russi communia avec les paysans, et ses filles suivirent les femmes. Et ces dernières affirmèrent les avoir vues donner chacune un franc tout neuf à la quête. Quand l'office divin tira vers sa fin, une certaine inquiétude se fit remarquer dans l'auditoire. On entendit même ça et là ce frôlement des pieds sur le sol par lequel les écoliers manifestent leur impatience quand la cloche tarde à donner le signal de la fin de la classe. Quand, enfin le prêtre eut passé dans leurs rangs, le goupillon en main et qu'il les eut arrosés aussi copieusement que son propre jardin, c'est

à peine s'ils attendirent la bénédiction de la fin pour se diriger vers la porte.

Arrivés dehors, les hommes se plantèrent en rang sur le bord de la route à droite et les femmes à gauche, afin de pouvoir contempler de près et bien à leur aise les bêtes curieuses qui s'étaient aventurées au milieu d'eux. Ce furent les trois jeunes filles qui parurent d'abord. Elles se serrèrent l'une contre l'autre et les deux plus jeunes laissèrent l'aînée Josépha passer la première. Celle-ci tourna vers les badands son visage sérieux, et dans ses yeux il y avait une expression qui défendait toute moquerie, tout mot mal sonnante. Le préli les dépassa et les mesura d'un regard perçant. Ses sourcils ramassés au-dessus de ses yeux dénonçaient une colère sourde. Tobias et Félix, qui suivaient leur grand-père, firent comme tout le monde et regardèrent les jeunes filles. Félix rougit comme un dindon, non pas de colère, mais parce qu'il ne pouvait plus arracher ses regards des grands yeux noirs et étonnés de Pia; mais une légère rougeur monta aussi aux joues maigres de Tobias et il ne trouva plus de moqueries pour son jeune frère, pour cet amateur de cotillons, qui se retourna trois ou quatre fois avant d'être arrivé en trébuchant au bas du chemin de l'église. Enfin Russi en sortit à son tour et rejoignit ses filles. Un sourire aimable découvrait ses dents; il salua les paysans en ôtant son chapeau, et ceux-ci ne purent pas faire autrement que de lui répondre de même. Ainsi il passa avec ses filles entre ces deux haies vivantes, et ils s'en allèrent sans être importunés et sans un mot ironique. Ce fut bien après, que les Frutnellois retrouvèrent leur fureur et lui donnèrent libre cours

en parlant de l'insolence de Russi, mais sous toutes leurs invectives on sentait pour la première fois un respect involontaire. Le fermier de Hochfluh, lorsqu'il eut atteint sa demeure avec ses petits-fils, laissa Félix monter en avant dans sa chambre et, se retournant sur l'escalier, il montra à Tobias, qui se trouvait derrière lui, un visage ravagé par la colère.

— Tu vois, cette canaille est venue au milieu de nous, et personne ne peut lui nuire, malgré toute son impudence. Il faut que nous nous contentions d'être simples spectateurs, nos mains sont liées, parce qu'il ne nous a pas encore frappés en pleine figure!

Le vieux Farrer crispait ses poings puissants. Son grand corps tremblait de fureur.

— Que vient-il chercher? que veut dire tout ceci? dit-il tout suffoqué.

Et on aurait juré qu'il savait la réponse à ces questions.

XXI

Tandis que les jours d'automne s'ajoutaient les uns aux autres, une activité fiévreuse régnait dans les carrières de Flühwand. Tous les jours des messieurs de la ville arrivaient chez Russi et les commandes grandissaient tellement que son importante troupe d'ouvriers ne lui suffisait plus. Il embaucha de nouvelles forces et le petit groupe de maisons à Weiler devint une petite ville de baraques. Les bâtiments qui devaient servir de demeure aux travailleurs sortaient du sol comme les crocus qui émaille en une nuit les prairies. Dans sa maison en pierres était assis celui qui dirigeait tout d'une main ferme, qui



27 décembre 1908, à 1 1/2 h. de l'après midi, à la Grande Salle du Café Industriel à Sion avec l'ordre du jour ci-après :

1. Adhésion et signature des statuts de l'Association par le président et le secrétaire de chacune des Sociétés locales affiliées ; 2. Mise au point des statuts des Sociétés d'agriculture affiliées dans le but de les rendre conformes aux dispositions des articles 2, litt. d, 6, 14 et 18 des statuts de l'Association agricole du Valais ; 3. Nomination des délégués à la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande. Article 16 des statuts. — Nomination des censeurs. Art. 34 ; 4. Comptes de 1908, lecture et vérification. Décisions relatives aux achats à faire en 1909.

Le comité.

Nota. — Il est rappelé aux Sociétés d'agriculture que, pour faire partie de l'Association agricole du Valais, elles doivent remplir les conditions suivantes :

1. avoir signé les statuts de l'Association agricole du Valais, les signatures du président et du secrétaire de la société sont exigées.

2. avoir soumis leurs statuts au Comité de l'Association pour approbation et mise au point.

Les délégués sont priés d'arriver, par conséquent, avec les statuts respectifs de leur société pour les déposer au Comité de l'Association.

3. avoir acquis, par leur inscription au registre du Commerce, la personnalité civile.

Le bureau de l'Association et la Gérance se chargent de faire le nécessaire sous ce rapport, à condition de recevoir pleins pouvoirs des délégués des sociétés qui, eux-mêmes, doivent être des fondés de pouvoir.

Vu l'importance de l'ordre du jour, les Sociétés sont priées de se faire toutes représenter et d'en voyer, si possible, les mêmes délégués qu'à la séance du 28 juin 1908.

**Cours de comptabilité agricole.** — Sous les auspices du département de l'Intérieur, la société séduoise d'agriculture fera donner par M. le professeur de Gendre un cours public et gratuit de comptabilité agricole. Ce cours commencera le lundi 28 et durera 4 jours. Réunion dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à 9 h. du matin. Les participants devront se munir de plumes et d'encre ; des formulaires seront délivrés par le personnel enseignant au prix de revient. Le public est vivement engagé à suivre ce cours qui sera très utile et très instructif. Prière de se faire inscrire chez M. J. de Riedmatten, président de la société séduoise d'agriculture.

**Chemin de fer du Loetschberg.** — Le Conseil fédéral soumet aux Chambres fédérales le projet d'une nouvelle concession unifiée de la Cie du chemin de fer des Alpes Bernoises, Berne, Loetschberg, Simplon, suivant lequel les deux concessions de Spiez-Frutigen et Frutigen-Brigue seraient réunies et les délais de rachat nouvellement réglés en ce sens que le rachat pourra avoir lieu au plus tôt 30 ans après l'ouverture de l'exploitation de la ligne Spiez-Frutigen et, de là, le 1er janvier, de chaque année. Le rachat devra être annoncé 3 ans à l'avance. La somme du rachat, sera, s'il se fait avant le 1er janvier 1945, de 25 fois la valeur du produit net, et de 1945 à 1960, de 22 1/2 fois cette valeur.

**A la mémoire d'Othon Wolff.** — Dimanche à eu lieu, au Collège de Sion, l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Othon Wolff, botaniste. Le monument, où les traits du savant sont représentés sur un médaillon, a été élevé par le Club Alpin, la Murithienne et la Cœcilia. Il a été remis au Conseil d'Etat.

**Le décès du „Simplon“.** — Le journal *Le Simplon* a vécu. Son éditeur et propriétaire, M. F. Allegra, le fait savoir à ses lecteurs dans le n° de samedi dernier ; l'adieu qu'il leur adresse est touchant ; il croyait faire œuvre utile, il n'a pas été compris, dit-il.

Relevons dans cette prose ultime une allégation que, pour notre compte, nous ne pouvons pas accepter :

„Si nos confrères du Valais, tous sans exception, ne recevaient pas de forts subsides, il y a belle lurette que le canton n'aurait plus de journaux locaux“.

Nous ne savons ce qui se passe chez nos autres confrères, mais en ce qui concerne le *Confédéré*, l'allégation est purement gratuite ; il ne touche aucun subsides ; il vit de ses propres deniers.

Le *Simplon* était dans sa cinquième année d'existence. Il quitte la scène en lançant une virulente ruade à „l'ami Charles“.

**Chamoson.** — La correspondance parue dans le n° de samedi du *Confédéré* a eu le don de faire sursauter un quidam qui exhale sa mauvaise humeur dans la *Gazette* de ce jour, „réceptacle approprié“ de la prose conservatrice.

La perspective du recours donne visiblement sur les nerfs de nos adversaires ; ils ne veulent plus avaler de pilules, „ils se sentent assez purgés et sont décidés à repousser toute nouvelle médication de ce genre, même si elle leur était prescrite par la Faculté de Berne“.

Enregistrons les aveux qui précèdent ; mais, qu'ils le veuillent ou non, tous seront bien forcés de s'incliner devant la décision que prendra le Conseil fédéral à la suite du recours.

**Réduction de peine.** — L'assemblée fédérale a réduit de 10 à 3 ans de réclusion la peine prononcée par le Tribunal d'Aigle contre Pierre-Marie Mettan, Valaisan, 62 ans, coupable d'avoire incendié, par jalousie, la ferme des Chenalettes, près Lavey.

C'est la première condamnation qui a été réduite de 10 à 3 ans par l'Assemblée fédérale.

**Dans la plaine du Rhône.** — On lit dans la *Feuille d'Avis de Vevey* :

Il est peu de régions dans le canton, voire même en Suisse romande, où le produit des „flachères“ ne soit si recherché et ne donne lieu à autant de transactions que dans la partie inférieure de la vallée du Rhône, entre Bex et Monthey, en amont, Villeneuve et les Ivanettes en aval.

Si dans le voisinage des hameaux et des villages exposés au pied des Alpes, il y a des vergers plantureux, des champs productifs et des prés étendus où pousse une herbe savoureuse et abondante, il y a encore sur les deux rives du Rhône de vastes espaces absolument incultes, tout à fait marécageux où pour toute récolte on fauche chaque année des roseaux droits à plumes, à tige mince et vide et n'ayant aucune valeur nutritive ; c'est le „flach“.

Les inondations périodiques du Rhône contribuent à maintenir ces terrains à l'état de marécages malsains, dont les centres principaux sont Illarsaz, le voisinage de l'étang à patiner d'Aigle. Des drainages importants, bien entendus, bien ordonnés mais très coûteux et auxquels devraient contribuer pour une large part la Confédération, l'Etat et les communes, rendraient à la culture toute cette région. Déjà, dans la première moitié du XVIIIe siècle, le grand Stockalper, comme on se plaisait à appeler Gaspard Stockalper, avait poussé activement, prodiguant libéralement ses talents et ses deniers, à l'établissement du canal qui porte son nom et qui devait déjà servir au dessèchement des marais entre Muraz

et Vouvry. Le canal remplit une partie de son but, mais dès qu'il fut employé au flottage des bois et ainsi dévié de sa destination primitive des marais reparurent plus étendus que jamais. Une Société immobilière genevoise avait acheté dans la région de gros lots de terrains et se livrait à l'élevage du cheval. La propriété prend encore en pension de jeunes poulains et reçoit à l'hivernage de nombreux animaux qui y trouvent largement place pour y prendre leurs ébats.

La récolte des roseaux se fait en septembre-octobre, ils sont séchés, puis mis en meules. Lorsque le terrain est devenu suffisamment dur et que l'eau des canaux est congelée, les agriculteurs chargent la récolte et l'amènent à leurs domiciles ; c'est pour ce motif qu'à cette époque de l'année, on rencontre sur les routes qui aboutissent à la vallée du Rhône des quantités de véhicules chargés qui rentrent dans leurs pénates. Mis en meules bien foulées, les roseaux fermentent comme tous les fourrages, ils constituent alors une excellente litière qui tient lieu de paille dans les fermes et les campagnes où celle-ci fait défaut ou manque totalement.

La sortie du flach des flachères est un ouvrage pénible et demande beaucoup d'efforts de la part des hommes et des attelages, car lorsque le sol n'est pas gelé, les roues enfoncent jusqu'au moyeu. Un propriétaire ingénieux a trouvé un moyen qui est à recommander pour amener la récolte jusqu'au char, c'est d'utiliser une grande luge et de procéder à un transbordement régulier. C'est peut-être un système un peu long, mais qui ménage les chevaux.

Le flach se vend au tas, celui-ci correspond comme volume à celui d'un bon petit voyage ordinaire. Le coût en est de 15 à 16 fr. Les grands chars vaudois amenés sur place valent à peu près le double que les voyages des petits chars du Valais, courts d'échelles et hauts sur roues.

Bon an, mal an, on évalue à 300 et 400 tas la quantité de flach récoltée dans l'ensemble des marais, ce qui, comme on peut le calculer, constitue un joli denier.

**Liddes.** — (Corr.) — Charles-le-Victorieux reste muet au sujet des élections de Liddes. Comme je suppose que cela provient du manque de renseignements, je me fais un devoir de l'éclaircir à ce sujet. Il y a deux ans, lors de l'élection du juge, il annonçait dans son journal une victoire éclatante, alors que „l'honorable“ candidat conservateur n'obtenait qu'une majorité de 7 voix (et encore ?? etc.) La situation a changé depuis. L'année dernière, à l'élection du président — l'ancien ayant démissionné — le candidat libéral était élu avec une majorité de 100 voix. Dernièrement, la liste libérale passait entière avec un excédent de 70 voix. Je crois que ce sont là des victoires qui peuvent être qualifiées „éclatantes“.

Ce n'est pourtant pas le cas de dire que nos adversaires se soient abstenus ou n'aient pas fait leur possible. Déjà longtemps avant les élections, des émissaires se rendaient à domicile, essayant d'aveugler le public par leurs mensonges et leurs flatteries. Malheureusement pour eux, la population de Liddes est assez clairvoyante pour ne pas se laisser jeter la poudre aux yeux et pour reconnaître les gaffes d'une administration qui ne lui plaisait qu'à demi. Les conservateurs se sont flattés trop tôt de pouvoir nous vaincre par des ruses (il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué). Les touchants discours prononcés dans leurs assemblées par quelques orateurs sonores comme des autres, tendant à protéger la religion ou à engager les consommateurs à ne se servir que chez les industriels de leur camp politique, n'ont pas eu

le don, cette fois, de recueillir de nombreux applaudissements. A Vichères, les artifices de Petit-Poucet n'ont pas abouti. Il n'a eu qu'à profiter de ses bottes de sept lieues pour prendre la poudre d'escampette. Ailleurs les électeurs ne se sont pas vendus pour les „pâtisseries“ ou les „chemises“ que quelques dames charitables s'empressaient de distribuer dans certaines familles. Les prières et neuvaines de tous genres n'ont pas été efficaces. Il paraît que Notre-Dame du saint Rosaire n'a pas eu le temps de s'occuper de notre politique.

Les élections ont été très calmes. Nous remercions beaucoup les Hercules de ce qu'ils n'ont pas laissés dominer leur humeur belliqueuse et n'ont pas fait éclater leurs brillantes qualités guerrières. Cependant, à Chandonne, le lendemain des élections, quelques personnes ont eu l'occasion d'assister à un spectacle divertissant. Tandis que quelques jeunes gens, encore en fête, exécutaient un chant tout en regagnant leurs pénates, une bonne maman (pour ne pas dire une vieille sorcière), qui n'avait pas le cœur en joie, a failli s'immortaliser par un trait mémorable. Au passage des joveux — ô félicité sublime ! que de courage et d'abnégation ! — elle déploya et fit flotter une bannière multicolore (probablement en l'honneur de l'ancien pouvoir !) Vollez-vous la face : elle agitait ses flanelles. Et pendant qu'elle poussait des hurlements frénétiques, pour donner plus de charme à la représentation, elle excitait son fils, musicien frais pondu de l'harmonie cléricale, à jouer un air quelque peu martial. Les gens de l'endroit, peu connaisseurs en fait de musique, n'ont pas su distinguer s'il exécutait le „salut au drapeau“ ou la „cessation des feux“.

Me serait-il permis de prévenir quelques hautes personnalités politiques de ne pas accabler des vieillards, ni battre des jeunes gens, ni même reprocher des services rendus (fût-ce encore des relevés d'actes de défaut de biens). Ces personnes n'en peuvent rien, si le parti conservateur a travaillé à l'érection d'une tour de Babel ! Que notre vénérable clergé ne se fasse pas non plus d'illusions. Les libéraux de Liddes ne veulent ni ébranler son cerveau par le tintement des cloches, ni détraquer sa bile par le bris d'objets religieux. Qu'il ne les juge pas pour ce qu'ils ne sont pas. Si son pays d'origine renferme des gens qui ont conservé un reste des mœurs ostrogoths, il n'en est pas de même chez nous. Il peut dormir tranquille : il est dans un pays où l'on est en sûreté, soit contre les apaches, soit contre les vandales !

Les ennemis du progrès sont forcés, cette fois, de reconnaître que les mots : Liberté ! Egalité ! Fraternité ont produit un effet magique. Nos électeurs ont jugé qu'il n'était plus temps d'ajouter foi à de fausses promesses, ni de s'effrayer de vaines menaces, pas même de se laisser gagner par quelques verres des crûs d'Italie, fussent-ils des plus Exquis !

Cent-Quatorze.

**Industries.** — (Corr.) — Dans votre dernier n°, vous relevez une omission commise dans votre n° précédent, en ne mentionnant pas la nouvelle fabrique de pâtes alimentaires de M. Spagnoli, et vous ajoutez que ce dernier fabriquera également les pâtes aux tomates dont la production n'est pas connue en Suisse.

Je ne crains pas de démentir formellement votre assertion, ayant la preuve certaine que ce produit connu partout est fabriqué par maintes maisons suisses.

Chacun son mérite.

**Noël et Nouvel-An.** — Les magasins s'ornent et prennent l'aspect des grands jours et nos commerçants ont rivalisés d'ingéniosité

savoir maintenir l'ordre et la discipline et qui ne représentait pas plus dans son extérieur que n'importe lequel de ses ouvriers valaisans. Il trouva le temps de faire encore autre chose. Quelques semaines après sa visite à l'église de Frutellen, il apparut de nouveau au village, mais il y vint à l'heure où tous les paysans travaillaient aux champs, si bien que sa présence ne fut connue que comme il se préparait à repartir. Les femmes s'accostèrent, s'agitèrent ; et lorsque les hommes rentrèrent de leurs travaux, on courut les uns chez les autres, on forma des groupes dans la rue et chacun se demandait :

— Qu'est-ce qu'il est venu faire ici ?  
— Il est entré chez notre curé.  
— Qu'est-ce que cela signifie ?  
— Il avait été chez le curé !

Les jours suivants, Frutellen retentit de cette nouvelle : Christen Russi, le tailleur de pierres, avait déposé trois mille francs pour les besoins de la commune. Quelques incrédules questionnèrent le curé lui-même sur cette chose incroyable et découvrirent du même coup que sa Révérence parlait avec une espèce de respect de l'homme autrefois si diffamé.

Puis, ce furent les enfants qui rapportèrent chez eux la nouvelle que le curé était venu à l'école et avait ordonné à la jeunesse du village de montrer dorénavant à Russi, quand elle le rencontrait sur les chemins, autant de déférence qu'à lui-même, car ce Russi venait de faire pour la commune quelque chose de fort grand. Lorsque quelques gros bonnets du village interpellèrent le prêtre sur cette mesure et hochèrent la tête avec des mines préoccupées, celui-ci haussa les épaules et répondit : „Qu'on pouvait

bien avoir de ce casseur de pierres une piètre opinion, mais que le fait est qu'il avait de l'argent, beaucoup d'argent, et que, par conséquent, il fallait fermer un œil et lui faire un peu bon visage. On ne savait pas, il pouvait y avoir là bien des choses à gagner !“

Après cela, comment s'étonner si les Frutellois soulevèrent plus volontiers leurs bonnets quand ils rencontrèrent Russi.

Un seul se cabrait intérieurement contre cette bonne œuvre de Russi. Lorsqu'il entendit parler de ce don fait à sa commune, il était occupé à examiner attentivement le sol de son Gaden et, en ce faisant, son visage était sombre et son humeur enfiévrée. C'est alors que Tobias s'approcha de lui, avec une expression plus sérieuse encore que d'habitude, car il savait que la nouvelle exaspérerait son grand-père.

Le prêtre releva les yeux qu'il avait tenus jusque-là attentivement fixés sur le sol de sa prairie.

— Vraiment, vraiment, répondit-il à l'information.

Et ces deux mots passèrent en sifflant entre ses mâchoires serrées. Il hésita un instant, puis, il décocha à Tobias un regard fulgurant et encore une fois il parut réfléchir et dit enfin :

— Sais-tu que Russi a demeuré ici au village il y a bien des années ?  
— Oui, je l'ai entendu dire, répondit Tobias.  
— Et qu'il en a été chassé ? continua Farrer.  
— Il me semble que cela aussi on me l'a raconté, je ne sais plus où.

Farrer s'arrêta, puis d'une voix éclatante et sautillant il cria tout à coup :

— Et le pourquoi ? Sais-tu pourquoi on l'a chassé ?  
— Non, je n'en ai jamais demandé la raison, répondit le jeune homme.

— Eh bien, c'est à cause de moi, dit le prêtre, en appuyant sur chaque mot.

Tobias ouvrit de grands yeux curieux.

— Comment cela ? demanda-t-il.

— Il n'est pas nécessaire que tu t'en informes. Cela ne te regarde pas, entends-tu ! Et je suis très content que nous soyons venus à en parler. J'ai confiance en toi, mon gars, et je suis sûr que tu n'es pas curieux. Alors écoute-moi bien : je te défends de demander la raison de cette affaire à qui que ce soit ! Oui, c'est moi qui l'ai fait expulser, mais je savais ce que je faisais ! Donc tu promets, n'est-ce pas ? Donne-moi ta main, et touche là, j'ai ta parole !

Sans hésitation, Tobias mit sa main dans celle qu'on lui tendait :

— Comme vous le dites, je ne suis pas curieux, fit-il d'un ton calme.

Alors Farrer croisa les bras et, s'adossant au mur de son Gaden, il parla ainsi :

— Eh bien, maintenant je vais te dire que ce que le curé et le village prennent pour une œuvre de bienveillance et de réconciliation, n'est que le commencement caché des hostilités. C'est la guerre contre moi et contre nous tous ici. C'est une forte tête que Russi, mais là où personne ne le soupçonne, moi, je l'ai dévoilé. Présentement, il veut gagner le curé par des cadeaux et — Farrer eut un sourire plein de sarcasme — cela m'étonnerait bien s'il n'y réussissait pas. Quand il tiendra le curé, il tiendra bientôt tout le village et quand il les aura sous sa

main, alors il viendra et il nous fera payer ce que nous lui avons fait subir il y a des années. Je ne sais pas ce qu'il compte, ni ce qu'il nous fera ; mais tu verras, Tobias, c'est ainsi que cela se passera ; et souviens-toi que je t'ai averti !

Tobias avait écouté, la tête baissée. Il était pâle et semblait tourmenté.

— Grand-père, dit-il, quand celui-ci est fini de parler, vous n'êtes pas inquiet ?

— Inquiet ?

Farrer eut un cri rauque.

— Tu n'es pas sérieux, mon fils ! Donne-moi le temps de lui mettre la main dessus, à ce Russi, alors tu verras. Oui, il est malin, ajouta-t-il au bout d'un instant, il pose des collets, comme le chasseur qui n'ose pas se servir ouvertement d'un fusil. Voilà pourquoi il faut ouvrir l'œil, être sur ses gardes et se soutenir mutuellement. Ne pas se laisser éblouir par des grandeurs et des générosités, mais garder sa défiance ; rester ennemis. Toujours, jusqu'à la mort, comme tu serais l'ennemi de quelqu'un qui... qui... aurait déshonoré ta mère.

Le vieux Farrer s'était redressé. Ses sourcils gris se rejoignirent sur ses yeux dans lesquels brillait un feu sauvage. Il avait pen à peu haussé la voix, un sombre courroux grondait dans ses paroles ; il s'était saisi d'une des mains de Tobias, et le jeune homme se laissa entraîner par cette véhémence.

— Vous pouvez compter sur moi, assura-t-il.

(A suivre)



pour se présenter au public acheteur du mieux qu'il leur a été possible.

Les devantures arrangées avec goût sollicitent les acheteurs petits et grands et ce n'est pas sans inquiétude pour leur portemannaie que beaucoup envisagent les merveilles tentatrices exposées à leurs regards.

De nombreuses théories de gosses se succèdent devant les vitrines, admirant les jouets modernes, les locomotives, les dynamos, les belles poupées, les soldats de plomb, etc.

Ils ne s'arrachent avec peine à ces magiques spectacles que pour aller entreprendre le siège du papa et de la maman qui, circonvenus de sérieuses promesses de sagesse, se laisseront facilement attendrir et ouvriront les cordons de la bourse que, parfois, en un moment de mauvaise humeur, ils menaçaient de tenir rigoureusement fermés.

C'est Noël, c'est le Nouvel-An ! Qui aurait le cœur de refuser quelque chose à tous ces petiotis qui sont encore ce que nous fûmes jadis, temps heureux trop tôt passé, et qui deviendront à leur tour, et bien assez tôt, ce que nous sommes aujourd'hui : des pères, des mères de famille ayant le souci du pain quotidien.

### Chronique locale

#### Résultats des examens de recrues

Ils feront, cette année, honneur à nos jeunes gens et plaisir aux maîtres et aux autorités communales. En attendant qu'un tableau détaillé paraisse dans le *Bulletin officiel*, disons que Martigny-Ville arrive à une moyenne de 4,7 pour l'examen pédagogique (maximum 4, minimum 20), résultat qui n'a jamais été obtenu jusqu'ici, et 4,4 pour l'examen des capacités physiques. Bravo ! les jeunes !

On nous prie de rappeler aux parents et jeunes gens que cela intéresse, que le *Bulletin de placement d'apprentis*, publié par la Fédération suisse des patronats d'apprentissage, est régulièrement affiché à l'Hôtel-de-Ville, où ils peuvent en prendre connaissance.

#### Ski-Club de Martigny

Avec l'entrée de l'hiver, le Ski-club a repris son activité. Quelques courses, fort bien réussies, ont déjà eu lieu à la Forclaz et à Chemin. Tous les jeunes gens, surtout les sédentaires, qui désirent passer agréablement les dimanches d'hiver, sont invités à faire partie de cette société. Le ski est un sport des plus hygiénique et des plus... gai et on ne saurait trop l'encourager.

Dans la dernière assemblée de la société, le comité a été composé comme suit : Président : MM. Couchepin Georges, chimiste ; vice-président : Comte Ernest, dentiste ; secrétaire : Boulenaz Henri, ingénieur ; caissier : Pillet J., imprimeur.

Adresser les demandes d'admission au président ou au secrétaire de la société.

#### Loto

Nous rappelons que notre Harmonie municipale donnera jeudi soir, veille de Noël, au "National" son premier grand loto annuel.

Amateurs de belles volailles, vous viendrez nombreux affirmer par votre présence la sympathie que vous portez à notre dévoué corps de musique.

Nos musiciens, et en tout premier lieu vos accortes cuisinières, vous en sauront gré.

### Confédération Suisse

#### La répartition des départements.

Le Conseil fédéral a réparti comme suit les départements pour 1909 : Département politique : M. Deucher ; remplaçant M. Comtesse. Intérieur : M. Ruchet ; remplaçant M. Muller. Justice et police : M. Brenner ; remplaçant M. Forrer. Militaire : M. Muller ; remplaçant M. Schobinger. Finances et douanes : M. Comtesse ; remplaçant M. Ruchet. Commerce, industrie et agriculture : M. Schobinger ; remplaçant M. Deucher. Postes et chemins de fer : M. Forrer ; remplaçant M. Brenner.

**Le budget des postes.** — Voici le budget des postes suisses pour 1909 :

Recettes	fr. 53,443,500
Dépenses	„ 52,683,200

Boni fr. 760,000

Il embrasse ainsi, à lui seul, plus du tiers du budget fédéral, dont le total est de 154 millions 400,000 fr.

Le produit de la vente des timbres postes est supputé, pour 1909, à fr. 44,800,000. — Il a atteint en 1898 „ 26,157,709.58

Dans l'espace de 10 ans, la vente des timbres-poste s'est accrue de fr. 18,642,902.42

Ce chiffre énorme dépasse les prévisions les plus optimistes.

M. Arnold Robert, dans son rapport au Conseil des Etats, montre la place tout à fait insignifiante que prend dans le trafic postal la carte postale double, avec réponse payée. On en vend à peine annuellement 350,000 pour le trafic interne, et 100,000 pour le trafic international.

Le salaire du personnel postal a passé de 19,021,619 fr. 37 en 1898 à 32,941,150 fr. en 1909, présentant ainsi, à 10 ans de distance, un surcroît de dépenses de 13,919,530 fr. 63, qui provient de l'augmentation considérable du personnel et de l'amélioration des traitements.

**Nos timbres-poste.** — Tout fait espérer que la question des timbres-poste sera bientôt tout à fait liquidée. M. Welti a retouché son petit Guillaume-Tell. Le modèle nouveau a été publié par la *Patrie suisse*. Ce n'est pas encore l'idéal, oh ! non, mais enfin c'est mieux que le modèle primitif.

M. L'Eplattenier a également retouché la tête de son Helvétia. On dit le plus grand bien de sa nouvelle figure, qui se représentera, paraît-il, presque de trois quarts.

En outre, la série des valeurs au-dessus de 20 centimes est maintenant complète. Les timbres de 35, 40 et 70 centimes sont déjà en vente depuis quelque temps ; les autres le seront sous peu. Ce sont : ceux de 20 centimes, jaune sur fond vermillon ; 25 centimes, bleu clair sur bleu foncé ; 1 franc, vert sur grenat ; 3 francs, jaune sur brun. La composition et le dessin de cette série, dus également à M. L'Eplattenier, sont vraiment bien ; de plus les couleurs sont heureusement choisies et combinées avec goût.

**Le téléphone en Suisse.** — La Suisse est vingt-quatre fois plus petite que la Russie ; néanmoins, elle possède un réseau téléphonique beaucoup plus étendu que l'empire du tsar. Nous jouissons en Suisse de 50,000 kilomètres de fils téléphoniques pour un million d'habitants. Viennent ensuite l'Angleterre, avec 31,200 kilomètres de fils ; l'Allemagne, avec 27,700 kilomètres. La France et l'Autriche ont respectivement 12,100 et 7349 km. de fils pour un million d'habitants ; l'Italie en a 3741 et la Russie 1453.

**C. F. F.** — Les C. F. F. ont transporté en novembre 1908 5,564,000 voyageurs et 983,000 tonnes de marchandises. Leurs recettes se sont élevées à 9,809,000 fr. Comparé avec le chiffre de novembre 1907, il y a augmentation de 254,000 voyageurs et diminution de 121,000 tonnes de marchandises et de 565,000 fr. dans les recettes. Les dépenses du mois sont en diminution, sur novembre 1907, de fr. 577,000.

Les recettes des onze premiers mois de 1908 se sont élevées au total à 129,025,102 fr., soit fr. 1,454,785 de moins que dans la période correspondante de 1907.

Les dépenses ont été au total de francs 85,893,344, soit fr. 3,799,211 de plus que dans la période correspondante de 1907.

L'excédent des recettes, à la fin de novembre 1908, s'élève à fr. 43,131,158, soit fr. 5,253,996 de moins que dans la période correspondante de 1907.

**Rachat du Gothard.** — La conférence pour le rachat du Gothard a pris fin samedi matin sans que l'on soit arrivé à un résultat. Cependant, on n'a pas perdu tout espoir de s'entendre et une nouvelle conférence aura lieu en février 1909.

**Les vins étrangers.** — La Suisse a importé l'an dernier pour le chiffre colossal de 26 millions de francs de vins étrangers.

C'est la France qui vend actuellement le plus de vins à la Suisse. On en jugera par les chiffres suivants :

Années	France	Italie	Espagne
1905	18,162,000	9,610,000	15,036,000
1906	6,570,000	4,198,000	2,801,000
1907	13,949,000	6,835,000	5,127,000

Pour 1907, la douane évaluait : L'hectolitre de provenance française à 24 francs ; italienne 22 fr. 50 ; espagnole 20 fr.

Les arrivages d'Algérie qui ont porté en 1907 sur 52,500 hectolitres, chiffre le plus haut qu'ils aient atteint, étaient évalués à 18 fr. l'hectolitre.

**Les meuniers et la concurrence allemande.** — 281 minotiers suisses ont adressé aux membres de l'assemblée fédérale une requête pour leur soumettre la situation désastreuse faite à la meunerie indigène par la concurrence allemande.

L'importation des farines allemandes s'est élevée, l'automne dernier, à 42,878 quintaux métriques (25,898, en octobre 1907, 12,262 en octobre 1906 et 7722 en octobre 1905.) L'importation des farines allemandes de 1re classe s'élève, pour les dix premiers mois de l'année courante, à 375,900 qm. (241,250 qm. dans l'année 1907 toute entière, 83,669 qm. en 1906 et 54,276 qm. en 1905.)

La Suisse consomme 1,35 million de quintaux de farine. Or, la farine importée d'Allemagne représente le tiers de la consommation nationale.

L'adresse affirme que la prolongation d'une telle situation entraînera inévitablement la ruine complète de la meunerie suisse.

La pétition est signée par 22 maisons romandes.

A propos du conflit des farines, le Conseil fédéral a adressé récemment au Gouvernement impérial allemand une note pour lui demander de donner enfin sa réponse au sujet de l'arbitrage ou bien de laisser la Suisse libre de fixer le droit sur l'importation des farines, fixé par le traité à 2 fr. 50.

**Réorganisation militaire.** — La commission du Conseil national pour la réorganisation militaire propose, à l'article 6, division de l'artillerie, la création d'un nouveau poste de chef de section, en même temps instructeur d'artillerie, qui serait subordonné au chef d'arme de l'artillerie.

#### Petit Annuaire de la Confédération

La maison Suchard publie un „Petit Annuaire de la Confédération suisse pour 1909, qui, orné d'une illustration intéressante, sera un guide souvent consulté et qui, dans bien des cas, évitera de longues recherches ; nous le signalons avec plaisir à nos lecteurs. Il sera adressé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande directe à la maison Suchard, avant le 31 décembre 1908.

### Nouvelles des Cantons

#### Jura-Bernois. — Incendie d'une verrerie.

Le bâtiment de la verrerie de Moutier a été réduit en cendres ces jours-ci. Tout a été détruit. 120,000 kilos de verre sont perdus ; 8 wagons de houille ont été détruits.

Ce désastre atteint 110 ouvriers.

La verrerie de Moutier fondée en 1840, était la seule en Suisse à fabriquer le verre à vitre. La verrerie n'était, malheureusement, pas assurée en raison de son importance.

**Vaud. — Les faux titres.** — Il n'est plus question de la mise en liberté d'aucune des personnes arrêtées, soit à Lausanne, soit à Paris, pour les faux titres émis.

Maintenant l'affaire est très claire à tous égards ; et ce qui est très clair aussi, c'est que les deux prévenus lausannois n'ont retiré qu'un maigre profit de leur opération ; ils ont été frustrés par leurs complices de Paris.

Quant au mystérieux L., l'un des principaux complices, il court encore. Il s'agit d'un nommé Lévy, qui ne touchait barre à Lausanne que de temps à autre.

### Nouvelles étrangères

#### Les affaires d'Orient

Il se confirme que, dans les sphères russes, on espère arriver à une solution pacifique dans la question des Balkans par l'autonomie de la Bosnie et de l'Herzégovine et que l'Autriche ne serait pas hostile à cette idée.

A la suite de la campagne menée par les Jeunes-Tchèques pour favoriser le boycottage allemand, les autorités de Prague ont ordonné la saisie de tous les journaux de cette ville.

Le *Novosti Vremia* confirme la nouvelle que la Triple Entente réclamera que la Bosnie et l'Herzégovine soient dotés d'un statut organique rappelant l'autonomie accordée en 1879 à la Roumélie orientale.

Le journal russe approuve cette idée, dont la réalisation inaugurera pour la diplomatie russe une ère de travail positif et créateur dans la péninsule des Balkans.

#### Maroc

##### Moulaï-Hafid et les puissances

La réponse de Moulaï Hafid à la note des puissances ayant été reconnue satisfaisante par la France et l'Allemagne, ces deux puissances proposent de reconnaître le nouveau sultan du Maroc.

Cette reconnaissance, de l'avis des gouvernements français et espagnol, devrait se faire sous la forme d'une lettre adressée par le doyen du corps diplomatique à Tanger au représentant du sultan.

Dans cette lettre on déclarerait que les puissances ayant reçu la communication de Moulaï Hafid, constatent avec satisfaction leur accord avec lui et ajoutent que, dans ces conditions, les puissances reconnaissent Moulaï Hafid comme sultan du Maroc.

### BIBLIOGRAPHIE

#### Un attachant récit d'évasion de Sibérie

La *Semaine littéraire* a commencé dans son n° du 12 et la publication du récit encore inédit de l'épopée judiciaire et pénitentiaire de M. Maurice Gehri en Russie. On se souvient que M. Gehri, qui était professeur de français au gymnase de Gitomir, fut arrêté, emprisonné, condamné, pour délit d'opinion, après un an de prison préventive, à la déportation à vie en Sibérie. M. Gehri réussit à s'évader de Sibérie dans des circonstances très dramatiques et entra à Morges dans sa ville natale le 24 décembre 1907. C'est le récit fidèle, très éloquent dans sa simplicité, de son arrestation d'abord, de sa vie en cellule, de son jugement, puis du long voyage des déportés que M. Gehri donne aux lecteurs de la *Semaine littéraire*. Les amateurs d'émotions vives liront avec un plaisir particulier les pages émouvantes au cours desquelles l'auteur raconte son évasion et les aventures qui l'ont accompagnée.

Emérentienne, roman par Th. Aubert, Genève, Atar.

Ceci est un roman pour alpinistes. On y décrit *con amore* les beautés de l'Alpe valaisanne ; on y raconte d'émouvantes ascensions ; on y suit non sans intérêt les amours de la

belle Emérentienne et du beau Vincent, traversées par ce petit noiraud de Pietrino, natif du Piémont. C'est une œuvre vraiment digne d'estime et d'attention. Quand on se sera mis à lire *Emérentienne* on ira jusqu'au bout et on s'en félicitera. On a beau n'être pas alpiniste, on est pris par le charme de la montagne, qu'on sent que M. Aubert aime d'un grand amour.

### Grave maladie d'estomac Guérie par les pilules Pink.

Madame Papalini Rosa, Vedova Gabrielli, repasseuse à Serravalle Bibbiena (Arezzo), âgée de 50 ans, écrit :



Mme Papalini, (Cl. Pertempi, Arezzo)

„J'ai tellement souffert de l'estomac qu'une opération a été jugée nécessaire par les docteurs. Malgré cela, j'ai continué à avoir la plus grande peine à m'alimenter et à avoir des digestions très pénibles. La conséquence de tout cela fut, en définitive, un état d'anémie très prononcé, une faiblesse générale si grande que je ne pouvais pas me dédier même aux occupations les plus légères. Malgré tous les soins, je n'étais pas arrivée à me rétablir et je ne me serais probablement jamais rétablie si je n'avais pas pris les pilules Pink. Je peux faire le plus grand éloge de ces bonnes pilules, car, grâce à elles, je suis revenue à un état de santé inespéré.“

Le cas de Mme Papalini était grave, on en conviendra, puisqu'une opération a été jugée nécessaire. On peut constater par ce qu'elle écrit que cela ne fut pas suffisant. Il a fallu demander aux pilules Pink de refaire le sang de cette personne et donner par cela même une vie nouvelle à ses organes. Les pilules Pink n'ont pas manqué de rendre ce service. Par l'apport d'un sang riche et pur, dû au remède, les organes se sont mis à fonctionner, l'estomac a secrété les sucs gastriques nécessaires aux bonnes digestions, il a eu la force de faire le travail pour ainsi dire mécanique de la digestion. Les organes sont passés d'un état d'engourdissement, de torpeur, à un état de saine activité, la nourriture étant parfaitement digérée et assimilée, est devenue profitable et cette femme à qui un tout petit ouvrage était impossible peut maintenant faire de durs travaux.

L'estomac est la clef de notre organisme, et s'il est une nécessité impérieuse, c'est de le maintenir en bon état de fonctionnement. Si votre estomac ne fonctionne pas bien, les pilules Pink le feront travailler à votre satisfaction.

Elles sont aussi souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, l'épuisement nerveux, le rhumatisme, la neurasthénie.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse : MM. Cartier & Jérin, droguistes, Genève. 3.50 francs la boîte, 19 francs, les 6 boîtes, franco.

### Vous courrez mille dangers

car la toux, les maux de cou, l'enrouement, le catarrhe de la gorge sont les pires ennemis de la voix ! Préservez-vous à temps en faisant un usage régulier des Pastilles Wybert, de la Pharmacie d'Or, à Bâle. Exigez la marque de fabrique, l'Aigle et le violon sur chaque boîte. Attention : seules les boîtes bleues portant la marque de fabrique Aigle et violon sont les véritables. A fr. 1, aux pharmacies Rey à St-Maurice ; Zum Offen, Oorreaux à Monthey ; Lovy, Joris à Martigny ; toutes les pharmacies à Brigue, Sierre et Sion.

### JEUDI soir, veille de Noël

## GRAND LOTO

de volailles

organisé par l'„Harmonie municipale“ de Martigny

### au National

A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel-An

A la

Boulangerie Cretton, Martigny-Ville

Grand assortiment de Gâteaux levés, Tresses, Gâteaux-risins confis, Tartes aux fruits.

Se recommande Henri Cretton.

Au n° de ce jour est joint le prospectus de la maison Hug et Cie à Sion, sur lequel nous attirons l'attention de nos lecteurs.



JEUDI soir 24 décembre, veille de Noël  
à 8 heures

# Grand Loto

de Volailles, Vacherins, Lièvres, etc.

au CAFÉ DE L'UNION, Martigny-Ville  
G. Ferrero-Reymond.

## Ancien-Restaurant Kummer

J. Métrailler-Brousoz, successeur  
Rue de Conthey SION Rue de Conthey

Bonne cuisine bourgeoise. - Dîners et soupers  
à toute heure. — Vins fins et ordinaires.

## Noël & Nouvel-An

J. RICHARD-GUIGER, „Au Bon Marché“ à  
Martigny-Ville informe son honorable clientèle qu'il a ins-  
tallé dès ce jour une **GRANDE EXPOSITION**  
et **Mise en vente de Jeux et Jouets, Poupées.**  
**Articles pour Arbres de Noël**, ainsi que tous  
les articles pour **Etrences et cadeaux.**

Maroquinerie, Albums, Necessaires, Cadres, Boîtes à gants et à  
cravates, Papeteries, Broches, Colliers, Sautoirs, Fourrures en  
tous genres, Bérêts, Capots, Béguins, Chapeaux, Combinaisons,  
Cache-corsets, Châles, Echarpes, Boléros, Blouses, Jupes et  
Jupons, Bas et Chaussettes, Caleçons, Gilets de chasse, Mer-  
cerie, Lingerie, Ouvrages à broder Passementerie, etc.

A partir de ce jour jusqu'au Nouvel An tout acheteur pour  
une somme de dix francs recevra à titre gracieux pour  
**Un Franc de marchandises à son choix**

On demande un  
**jeune homme**

de 16 à 18 ans, ayant bonne  
écriture.

Adresser les offres à l'Agence  
FAVRE, Martigny.

## Leçons

de pyrogravure sur bois et  
velours — pyrosculpture —  
tarsi, etc.

Mlle PASCHE, St-Maurice.

## Ouvrier

### Plâtrier-Peintre

cherche travail à la journée.

S'adresser au Confédéré.

## Cafés des fêtes

Pour Noël et le Nouvel-An, on ne fait pas seule-  
ment emplette de chocolat, de bonbons, etc., mais on  
achète aussi du café, du thé et du cacao. La ménagère  
qui a l'habitude de s'approvisionner

### au „MERCURE“

connait la qualité de nos marchandises, leur bas prix  
et l'avantage d'un rabais de 5 % en timbres-escompte;  
aussi se résoudra-t-elle facilement à se procurer pour  
les fêtes prochaines une sorte de café ou de thé un peu  
meilleure que celle dont elle fait usage à l'ordinaire.

„Mercure“ La plus grande maison spéciale en Suisse  
Berne & Olten. Plus de 80 succursales.

Expédition au dehors. Rabais de 5 % en timbres-escompte. Prix-courants gratuits.

## Banque de Brigue, Brigue

Correspondant de la Banque nationale suisse

Compte de chèques postaux : II. 458.

### OPÉRATIONS :

Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe ou par annuités;  
Achats de bonnes créances;  
Ouverture de crédits en comptes courants garantis par hypothèques, nantisse-  
ments de valeurs ou cautionnements;  
Escompte de papier sur la Suisse et l'Étranger;  
Change de monnaies et devises étrangères.

La Banque se charge d'exécuter des paiements dans les pays d'outre mer.

Nous acceptons des dépôts :

En comptes-courants toujours disponibles à 3 %;

Sur carnets d'épargne à 4 %;

Contre obligations à 4 1/4 %;

Les dépôts du Bas-Valais peuvent être faits chez notre administrateur, Monsieur

Jules MORAND, avocat, à Martigny-Ville

qui se charge de les transmettre gratuitement à la Banque. La DIRECTION.

## AVIS

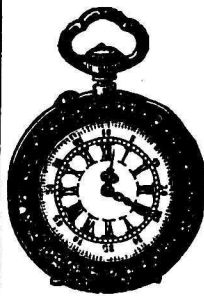
Le soussigné informe le public de Martigny  
et des environs qu'il a repris le

## CAFÉ D'ENTREMONT, à Martigny-Bourg

Par des consommations de premier choix et un service prompt  
et soigné il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Adrien GAY, marchand de vins.

## Noël Etrences Nouvel-An



Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

Optique - Machines à coudre

## HENRI MORET

Martigny-Ville

Le Magasin a été transféré au fond de la  
Place, Maison neuve Guerraz-Joris.

Grand choix de Montres or, argent et métal  
Horloges, Pendules, Régulateurs et Réveils en tons  
garnis. Riche assortiment de Bijouterie or, argent et doublé.  
Bagues, Broches, Chaines, Bracelets, Colliers, Sautoirs, Boucles  
d'oreilles, Boutons de manchettes, Médailleurs, Croix, etc.

Spécialité de cadeaux d'Orfèvrerie, pot à crème,  
Théières, Cafetières, Coupes, Salières, Cuillers à crème et à con-  
fiture, etc. Liens de serviette, Garnitures à coudre,  
Boîtes à cigarettes, Cannes, Porte-cigares, or et argent, etc.  
Garnitures de cheminée, statuettes, bronze, etc.  
Baromètres, Thermomètres.

Représentant de la

## Célèbre Machine à coudre PFAFF

dont la boné est incontestable.

Réparations promptes et soignées en tous genres

## Placement

La Commune de Martigny-Ville offre des Obligations  
de 500 fr. de son emprunt de 110,000 fr. Intérêt 4 %  
payable le premier décembre.

Adresser les demandes au Président de la Commune.

## GRANDS MAGASINS D'ASSORTIMENTS

**AIGLE**  
Rue de la Gare

# AU LOUVRE

**AIGLE**  
Rue de la Gare

### FÊTES DE NOËL ET DU NOUVEL-AN

### Exposition et mise en vente de Jouets et Articles d'Etrences

#### JOUETS

Poupées habillées. Corps de poupées.  
Chevaux balançoires.  
Animaux de tous genres.  
Grand choix de jeux  
Chambres et salons de poupées, etc., etc.  
Prix très avantageux

#### CONFÉCTIONS

Jaquettes, Paletots, Costumes, Mantes,  
Pèlerines, Jupes, Blouses  
seront cédés avec 20 % de rabais  
Coupons  
Prix très réduits

#### FOURRURES

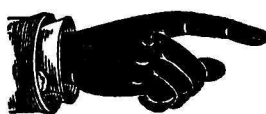
Magnifique assortiment dans les meilleurs  
genres modernes.  
Occasion unique de faire un joli cadeau  
utile avec peu de dépenses.  
Toques en fourrure

#### ETRENCES

Articles de ménage. Service porcelaine.  
Garnitures, Lavabos, Confituriers, Sucriers  
Maroquinerie, Albums de photographies  
Albums cartes postales  
Cadres et photographies. Descentes de lit  
Tapis de table.

### Gratuitement :

Distribution d'un magnifique Calendrier artistique



Jusqu'au 1er janvier inclusivement :

Le montant du billet aller et retour 3<sup>e</sup> classe de St-Maurice et par le  
Tram A.-O.-M., de Monthey, sera remboursé à tout acheteur depuis 20 fr.

## Banque de Sierre, Sierre

Capital social : Fr. 500,000

Nous émettons au pair des

**OBLIGATIONS 4 1/4 % au porteur**

à trois ans ferme

Les titres sont en coupures de

Fr. 500 Fr. 1.000 et Fr. 5.000

munis de coupons annuels au 5 novembre

La Direction.

### Cadeau utile



Soennecken  
Plumes à

Qualité et Fini  
Irréprochables  
Réservoir

No 595 : Fr 7.50 • No 544 : Fr 12.50 • No 592 : Fr 10.—

Demandez chez les papetiers

Dépositaire E. Dallwigk, Genève, 4, rue Tour de l'île

Dépot : A. SAUTHIER-CROFT, Papeterie-Librairie, MARTIGNY

# VELMA SUCHARD

CHOCOLAT EXTRA FONDANT.  
SUCHARD, INVENTEUR ET SEUL FABRICANT

Noël et Nouvel-An  
Boulangerie-Pâtisserie Tairraz  
Grand choix de pâtisserie  
Pâtisseries fines  
Garnitures arbres de Noël  
Se recommande  
Vve Tairraz.

## Karl Hinnen

chirurgien-dentiste

SION

### absent

du 21 décembre au 4 janvier

## LOTÉRIE

en faveur de

l'Infirmerie de Martigny

Gros lot : 1000 fr.

Prix du billet : 1 fr.

En vente dans toutes les com-  
munes du district. Envoi contre  
remboursement par la Commis-  
sion de la Loterie, Martigny-V.

LA CATALYSINE, guérit  
rapidement  
Furones, Diphté-  
rie, Pneumonie, GRIPPE,  
Maladies infectieuses, toutes  
fièvres en général. — Le fla-  
con fr. 3.50, dans toutes les phar-  
macies. A Lausanne : Pharmacie  
Bégula, et pour le gros : Laboratoire  
Bégula.

Tirage renvoyé au  
mois de Janvier 1909.

### LOTS

de la Loterie du Théâtre de la  
Ville de Zoug à fr. 1.— (émis-  
sion spécial.). Principaux lots:  
40,000 fr., 20,000 fr. et deux de  
10,000 fr. Pour 10 fr. 11 billets,  
liste du tirage 20 ct. Envoi par  
le Bureau de la Loterie du  
Théâtre de la ville de Zoug.

## Une jeune Fille

de 16 ans, cherche place à Mar-  
tigny pour garder les enfants  
ou aider au ménage.

S'adresser au Confédéré.

## GRANDE CORDONNERIE

POPULAIRE

### JULES GODAT

DELEMONT

Maison d'expédition

de chaussures

Marchandise garantie

et soignée

Catalogue illustré

Articles recommandés :

Souliers forts pour

ouvriers fr. 7.50

Bottines à lacer p.

hom., très fortes » 8.80

Bottines élég. avec

bouts, à lacer,

pour hommes » 9.—

Pantoufles p. dames » 2.—

Bottines à lacer,

très fortes, pour

dames » 6.30

Bottines élégantes,

garnies, à lacer

pour dames » 7.—

Souliers pour fil-

lettes et garçons

Nos 26 29 » 4.20

Nos 30 35 » 5.20

Envoi contre remboursement

Echange franco

Maison de  
toute  
confiance  
fondée en 1880

## Le Tirage Tombola

de la  
en faveur de la musique de  
Salvan aura lieu le 19 mars.  
Les détenteurs de carnets sont  
priés de bien vouloir activer la  
vente des billets.

### Concours

Il est ouvert entre artistes  
suisse un concours pour un  
projet

d'affiches-réclame et diplômes

pour la 8<sup>me</sup> Exposition suisse

d'agriculture à Lausanne en

1910.

Cahier des charges à deman-

der au Commissariat de l'Ex-

position, 15, rue de Bourg, 15

Lausanne.

### Combustibles

Anthracite belge. — Coke

Briquettes „Union“

Bois dur et sapin

sont fournis à de

bonnes conditions

Par : Scieries de Riddes, Riddes

Livraisons à domicile dans

un rayon de 10 kilomètres.

### Cafés de Lenzbourg

garantis francs de goût.

Kg. Fr.

5 Campinas, trié 5.60

5 Campinas, fin et fort 6.40

5 Campinas, extra fin 7.—

5 Perle 7.40 et 8.50

5 Java véritable, supérieur

9.— et 9.50

5 Café bien torréfié 7.50

5 Mélangé-Réclame de

Lenzbourg 9.—

1/2 Thé Souchong, fort 1.85

1/2 Thé Ceylan Pécocle

très fin 3.—

Demandez le prix-courant.

Bertschinger-Hirt, Lenzbourg

# Noël - Noël

N'attendez pas plus longtemps pour choisir les articles  
que vous désirez aux étrences et profitez de l'assortiment  
incomparable que vous offre la

### MAISON COMTE

en nouveautés comme articles fantaisie et meubles sérieux  
à des prix défiant toute concurrence. Aperçu de quelques  
prix : Cartoniers depuis fr. 3.75 jusqu'à 125 fr. Sellettes  
acajou, bois de fer, érable, noyer ciré, frêne, laquées depuis fr.  
8.50. Porte-vases et porte-potiches bois noir ou noyer ciré  
sculpté depuis 18 fr. Choix unique de tables cigogne en  
palissandre marqueté, érable, noyer frisé. Vernis Martin,  
bois ciré, gravé or et cuivre, dessus marbre couleur, mar-  
quetés, etc., etc., depuis 18 fr. Colonne, étagères carton-  
niers, vitrines, chauffeuses, chaises bonne femme, fauteuils  
en tous genres. Porte-manteaux avec glace et porte-para-  
pluies en noyer, chêne, érable marqueté, bois laqué, bambou  
naturel depuis 19 fr. et quantités d'articles trop long à  
détailler.

Voyez les étalages.

Prix marqués en chiffres connus.

Jusqu'au 31 décembre les étalages resteront ouverts  
tous les soirs jusqu'à 10 heures et les dimanches  
toute la journée.

Tapis, glaces, descentes de lit, étagères, tapis de table.

Adressez-vous à la

### MAISON COMTE

Boulevard Helvétique, 25-27 GENÈVE

Vous serez certain d'y trouver des objets de bon goût à  
des prix avantageux.

Grand catalogue illustré gratis et franco.

Diplôme d'honneur 1899. Prix d'honneur 1900-1903.

Médaille d'argent 1906.

Commandez vos travaux d'impression  
à l'Imprimerie Commerciale Pillet & Darbellay, Martigny